

ANTI-INSECTES VOLANT & RAMPANTS

Extrait de *Chrysanthemum cinerariaefolium* produit à partir de fleurs de *Tanacetum cinerariifolium* ouvertes et mures avec un solvant hydrocarboné (N° CAS 89997-63-7) 7,8 g/kg, synergisant, solvant et gaz propulseur : qsp 100%.

Utilisation

L'aérosol Volants Rampants PROTECTA permet de se débarrasser de tous les insectes volants (mouches, moustiques, mites), et les insectes rampants (cafards, fourmis, puces, araignées, etc.) dans les habitations, les locaux professionnels (restaurants, bureaux...).

Méthode Application

Bien agiter l'aérosol avant emploi.

• Lutte contre les insectes volants : pulvériser l'aérosol Volants Rampants PROTECTA du fond de la pièce vers la sortie. Pulvériser également autour des lampes et des encadrements de fenêtres pour une efficacité accrue.

• Lutte contre les cafards et les puces : pour débusquer les cafards et les puces, pulvériser derrière les meubles.

• Après application du produit, laisser agir pendant 10 minutes. Ventiler le local avant de le réutiliser.

• Une pulvérisation de 1-2 secondes protège 4 m² (environ 10 m³). Appliquer 5 pulvérisations de 2 secondes pour une pièce d'environ 20 m² au sol.

Précautions d'emploi

H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Éliminer le produit non utilisé et l'emballage en déchetterie. Conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité.



DANGER



SUPPORT

Aérosol

UTILISATION

Répulsif (TP19)

CIBLE

Polyvalent

USAGE

Grand public

ZONES D'UTILISATION

Tous types de locaux

RÉFÉRENCE

IN-PYR-98011: 600 ml- 12/carton

FABRIQUÉ EN FRANCE